

Nombreux &
Ensemble

Agissons !

- Réduction du temps de travail
- Création d'emplois pour les besoins sociaux
- Partage des richesses
- Réforme fiscale
- Gratuité pour les « sans » et les chômeurs
- Des transports en commun



- Du courrier et du fax
- De ses droits constitutionnels



**Le mouvement
Agir ensemble contre le
chômage
est né d'un refus, celui
de se résigner
à la société duale,
à la montée de la
précarité,
à l'exclusion.**

**L'économie et l'ordre
doivent-être au service
de l'humanité et de
l'environnement et non
l'inverse**

Un lieu d'accueil

AC ! vous informe.

Un réseau

AC ! vous dirige vers les administrations juridiques et techniques.

Une équipe de bénévoles

AC ! une équipe solidaire et pleine de vie contre l'exclusion et le droit au travail.

A quoi ça sert AC ?

AC ! se réunit, informe, débat, aide aux démarches pour que l'exclusion disparaisse

Pourquoi adhérer à AC ?

Par solidarité entre le monde du travail et les exclus.
Pour mener des actions et revendications, afin que les pouvoirs politiques et économiques nous entendent.

Pour défendre nos droits (droits de l'homme, droits constitutionnels.....)

Que faisons nous à AC ?

AC ! du 6 avril au 28 mai 1994 à coordonné cinq marches qui ont sillonné la Franche.

AC ! s'est mobilisé en 1996 avec le comité chômeurs CGT pour demander une revalorisation de l'allocation de chômage, cette lutte se poursuit.

AC ! se mobilise pour la prime de Noël.

AC ! participe aux marches Européenne et Mondiale contre le chômage et la précarité.

AC ! est engagé dans le soutien aux sans papiers.

AC ! est mobilisé pour :

La création massive d'emplois.

La réduction du temps de travail.

La revalorisation de tous les minima sociaux.

Le droit à un revenu pour les jeunes de moins de 25 ans. « si t'as pas de ° tunes° ou sont tes droits »

Un rétablissement des fonds sociaux de l'UNEDIC.

Un moratoire pour interdire les coupures d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone et l'arrêt des expulsions.

Le droit à un logement décent.

Le droit au transport pour tous.

Le droit à la culture pour tous....

Les recalculés ASSÉDIC

C'est en permanence

Qu'il faut rassembler les chômeurs et les salariés dans des actions communes pour s'informer et se défendre.